BULLETIN MUNICIPAL N° 20

LA FORTERESSE

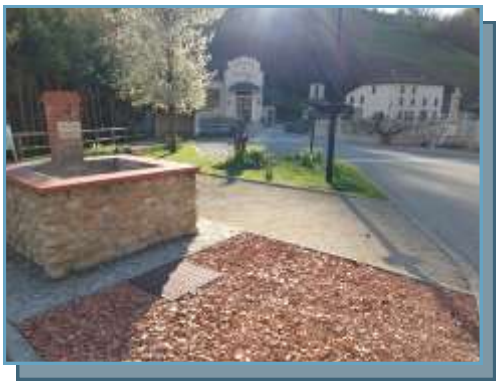

Dans ce numéro

EDITO

Vie communale …..3-9

Vie associative …..10-19

Environnement…...20-23

En Bref ……26

Etat civil……..27

MAIRIE DE LA FORTERESSE

85 C , Route de Valette

38590 La Forteresse

Tél : 04.76.65.44.59

Mail : mairielaforteresse@orange.fr

Site Web : www.mairie-la-forteresse.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi-Jeudi de 9h - 12 h

Vendredi 9h -12h-14h-17h00

EDITO

Chères Fortariotes et chers Fortariots,

« Quel plaisir de vous retrouver, après ces deux années de COVID, enfin nous sommes réunis ce soir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.
Et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle année 2023 ».
C'est par ces quelques mots que j'ai accueilli, avec l'équipe municipale au complet et les employés communaux, les nombreuses personnes présentes le 20 janvier, aux vœux 2023.
Au-delà du plaisir de vous rencontrer, c'est aussi la rétrospective des réalisations 2022 et la présentation des projets 2023, c'est ce que je vais vous présenter dans ce numéro. C'est également l'occasion de remercier tous les acteurs qui font vivre notre commune, par l'organisation de manifestations et d'animations et de leur donner la possibilité de s'exprimer.
2022 a connu, entre autres, la reprise de la fête de Pentecôte, fête du village, qui a connu un vif succès grâce à l'investissement de 7 associations communales, qui ont déjà répondu présentes pour l'édition 2023. Et vous verrez que l'agenda 2023 montre le dynamisme et l'investissement de tous ces bénévoles.
Je félicite particulièrement tous les présidents d'associations qui mobilisent leurs adhérents pour qu'ils répondent présents. Un remerciement particulier à Gilbert Muzelier et Denis Poncet qui ont présidé le Foyer Rural durant 4 ans et qui aujourd'hui, ont souhaité passer la main et quel plaisir d'accueillir une nouvelle équipe à la tête de cette association : Kévin Magnier, Noëllie Garcia, Mathilde Orcel. Félicitations à cette jeune équipe pour leur motivation.
Nous sommes à mi-mandat, mais avant de faire le bilan de l'année 2022, je vous parlerai brièvement du contexte national.
Le 24 février 2022, la Russie attaquait l'Ukraine. Une grande menace pour la paix en Europe depuis la seconde guerre mondiale. Nous pensions alors que le conflit serait de courte durée, hélas, cela fait maintenant plus d'un an que la guerre fait des milliers de victimes civiles et militaires. Ce conflit a de lourdes conséquences humaines mais aussi sur l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières et de leur pénurie .
L'année 2022 a été la plus chaude jamais enregistrée en France et aussi l'une des plus sèches. Nous avons eu la chance, dans notre commune, de ne pas manquer d'eau, mais il faut rester vigilant et solidaire, c'est un bien précieux qui doit pouvoir profiter à tous.
Nous vivons aujourd'hui le retour de l'inflation, qui n'avait pas atteint ce taux depuis 1985 et qui va tous nous impacter. Je ne sais pas prédire l'avenir, il est certes plutôt sombre, mais il ne faut pas céder à la morosité ambiante. Nous avons la chance de vivre dans une commune rurale, protégée du tumulte et de la violence des grandes agglomérations, où je suis persuadée que la solidarité reste encore une valeur forte.
Nos investissements en 2022 ont été prudents, la hausse du coût des énergies a impacté notre budget. Les contraintes réglementaires et les normes ne cessent d'augmenter, alors que nos dotations diminuent. Tous nos efforts ont porté sur la qualité de vie de nos administrés, nous y sommes très attachés.
Je vais également vous présenter les travaux engagés en 2023, d'autres projets sont en discussion, je reviendrai vers vous en cours d'année pour vous en parler.
Pour suivre l'actualité de notre commune, vous pouvez consulter le site internet de la mairie : www.mairie-la-forteresse.fr ou télécharger l'application « PanneauPocket » et si vous souhaitez nous rencontrer, les réunions Maire et Adjoints ont toujours lieu en mairie, les vendredis après-midi, ou sur rendez-vous.

Bien à vous.
Evelyne Collet, Maire

Vœux 2023

Les habitants et les élus des communes voisines ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour célébrer la nouvelle année.

Edith PENIN, adjointe et Robert MARCOZ, Conseiller municipal ont été mis à l'honneur pour leur implication dans la vie communale.

Le nouveau bureau du Foyer Rural

De gauche à droite :
Mathilde ORCEL, Noëlie GARCIA et Kevin MAGNIER

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune est propriétaire de 9 logements gérés en direct. Les logements des 5 appartements du bâtiment appelé Gîtes ruraux avaient été complétement réhabilités en haute performance énergétique. Depuis, trois autres ont été rénovés. Lorsqu'un locataire quitte son logement, nous engageons les travaux. Tout d'abord, celui situé dans le bâtiment du Foyer Rural a été entièrement refait par Guy Bressot, puis, ces 2 dernières années, celui de l'école en 2021 et le T3 du 2ème étage de la Mairie avec la réfection complète de la salle de bain, des sanitaires, de la cuisine, des radiateurs électriques, du sol et des peintures. Si tout n'est pas parfait, ces logements sont en bon état. Certes ces travaux ne se voient pas, mais être bien logé reste un facteur d'intégration sociale indispensable.

Ils ont pu être réalisés grâce aux aides financières de la Région et du Département.

APPARTEMENT ECOLE

A compter du 1er avril, un nouveau mode de facturation pour l'eau et le chauffage sera mis en place.

Pour rappel, la commune évaluait les charges (eau et chauffage) de ce logement à 90 euros/mois. Afin d'être cohérent avec l'augmentation des fluides et de l'eau, la commune a décidé de poser un compteur de calories sur la chaudière et un compteur d'eau individuel, propre à l'appartement.

Les futurs locataires recevront avec leur loyer, le détail de leur consommation de chauffage et la consommation d'eau sera gérée et facturée par Bièvre Isère Communauté.

EGLISE

Des infiltrations d'eau qui dégradent les murs et le plafond du chœur ont été constatées. Des travaux de reprise ont déjà été effectués, mais se sont à nouveau dégradés. La commission des bâtiments a décidé d'étanchéifier le mur qui sépare l'Eglise et les Gites, par la pose d'une couvertine en zinc et la réalisation d'une reprise des chenaux et des descentes d'eaux pluviales. A la suite de ces travaux, l'enduit du chœur sera refait.

Pour financer une partie de ces travaux, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Département de l'Isère et de la Région Auvergne Rhône Alpes. Compte tenu de sa charge de travail, l'entreprise MARGUET de St Pierre de Bressieux, retenue pour réaliser ces travaux a repoussé son intervention prévue à l'automne 2022 au printemps de cette année.

FOYER RURAL

La peinture de la cuisine n'avait jamais été refaite depuis sa création et montrait des signes visibles d'usure et de vétusté. La commission des travaux et l'ensemble des élus ont décidé de procéder à la réalisation de ces travaux, la scène ayant déjà fait l'objet du même lifting.

Ces travaux ont tous été réalisés par Guy BRESSOT. Merci à lui pour cette cure de rajeunissement des bâtiments.

Fin 2022, et suite à l'explosion du coût du fuel, la commune a fait installer un compteur sur le brûleur de la chaudière afin de gérer au mieux la consommation, lors de l'utilisation de la salle. Au cours de l'état des lieux, un relevé « avant et après » est effectué afin de déterminer le nombre d'heures de mise en service de la chaudière. Il faut savoir que le brûleur consomme 7.50 L/heure de fuel facturé au coût du marché. Le tarif de location ayant été revu à la baisse, le coût du chauffage sera facturé en fonction de la consommation réelle, afin, de responsabiliser chaque usager.

Courant 2023, le parquet du Foyer Rural et de la scène aura lui aussi droit à un entretien. Pour lui redonner son éclat d'origine, un ponçage et une vitrification seront réalisés très prochainement. Il en sera de même pour le remplacement des tubes néon voués à disparaitre d'ici fin 2023. La commune va remplacer ceux du foyer ainsi que les projecteurs de la scène par des éclairages LED, beaucoup moins énergivores et ce qui représentera environ 60% d'économie d'énergie sur une année. Une commune plus sobre, c'est une volonté de l'équipe municipale et une nécessité pour nos finances.

En 2022, la facture du fuel pour l'école et la salle du Foyer Rural a doublé.

Un chauffage qui aurait besoin d'être mieux adapté aux coûts des énergie. Nous allons étudier avec l'AGEDEN, la possibilité de réaliser un réseau de chaleur qui pourrait desservir tous nos bâtiments communaux. Ce serait effectivement une solution intéressante, des aides sont ouvertes pour ce type d'installation plus vertueux. Mais le reste à charge sera-t-il supportable pour notre budget. Une réflexion sera engagée. Ce ne sont pas les idées qui nous manquent, mais le pétrole !

Rechercher les économies n'est pas nouveau, depuis 2015, l'éclairage est éteint dans le village et certains hameaux de 23h à 6h, une économie intéressante que nous avons déjà pu mesurer.

La commune essaie par tous ces petits gestes d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux de favoriser la stabilité de son budget et ce qui est bon pour les finances est bon pour la planète !

Hubert PAYSAN-MAYET

VIE COMMUNALE

VOIRIE

Nous venons d'acquérir du terrain, hameau de la Girauderie, afin d'élargir le virage en épingle. Les travaux viennent de commencer.
La commission s'est réunie pour faire le tour des chemins, afin de prévoir des emplois sur les voies communales et de faire établir un devis.
Deux matinées élagage qui font appel aux bénévoles pour nettoyer des chemins ruraux reprendront au printemps. Ces corvées sont l'occasion de se retrouver pour une bonne cause et de terminer autour d'un bon casse-croûte.

Sont prévus : le samedi 13 mai 2023 et le samedi 3 juin 2023
Rdv sur les jeux de boules à 9h00

VERGER COMMUNAL

A l'automne, une quinzaine d'arbres fruitiers seront plantés sur la parcelle communale en face de la cour de l'école. Philippe JEAN est chargé de sélectionner et commander les variétés les mieux adaptées à notre environnement.

Embellissement de la commune au fil des saisons

Compositions florales par Edith PENIN,
Adjointe avec Robert MARCOZ, Conseiller pour les décorations de Noël

Commémorations

« Transmettre la mémoire de l'histoire, c'est apprendre à se forger un esprit critique et une conscience » Simone Veil

La commémoration du 60ème anniversaire du cessez le feu de la guerre en Algérie a eu lieu avec les membres de la FNACA des Terreaux. A l'issue de la cérémonie , un apéritif a été offert par la municipalité à l'ensemble des personnes présentes.

8 mai 2022
77ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en France et en Europe.

11 novembre
104ème anniversaire de l'armistice de 1918

COMPTE ADMINISTRATIF 2022– BILAN DE L'EXERCICE

Commune de la Forteresse
CA 2022

Envoyé en préfecture le 17/03/2023
Reçu en préfecture le 17/03/2023
Publié le
ID : 038-213801715-20230316-202303_01-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	235 548,06	G	267 939,54
	Section d'investissement	B	35 100,67	H	46 397,03
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	270 648,73	= G+H+I+J	314 336,57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	6 506,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	6 506,60
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	235 548,06	= G+I+K	267 939,54
	Section d'investissement	= B+D+F	35 100,67	= H+J+L	52 903,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	270 648,73	= G+H+I+J+K+L	320 843,17

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L 6 506,60
13	Subventions d'investissement reçues		6 506,60

BUDGET PRIMITIF 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		II A
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	73 974,46	104 993,19
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	6 506,60
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 37 525,33	(si solde positif) 0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	111 499,79	111 499,79
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	278 455,75	277 083,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 372,75
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	278 455,75	278 455,75
TOTAL DU BUDGET (4)	389 955,54	389 955,54

En 2023, 3 programmes ont été inscrits au Budget Primitif :

- Voiries 17 500 €
- Eglise 21 000 €
- Carrelage école 11 000 €

Ces travaux seront subventionnés en partie par le Département et la Région Auvergne Rhône Alpes.

A également été prévu, le remplacement des lampes de la Mairie et de la salle du Foyer rural par des LED pour un montant de 3 900 €.

Ce budget a été voté sans augmentation des impôts locaux.

VIE ASSOCIATIVE

La loi no 2015-991 du 7 août 2015 portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) comporte des mesures de simplification et de clarification concernant les centres communaux d'action sociale.
Cette obligation n'était plus adaptée pour les petites communes tant sur le plan organisationnel que budgétaire et a apporté une souplesse et une liberté d'organisation pour les communes de moins de 1 500 habitants, pour assurer l'action sociale de proximité. Ces communes peuvent choisir de gérer directement cette compétence en interne.
A compter du 1er janvier 2017, le Conseil municipal a décidé de dissoudre le CCAS et que ses attributions seraient directement exercées par la commune. Simultanément, le Comité d'Action Sociale a été créé, afin de faciliter l'organisation de manifestations au profit d'actions sociales.
C'est donc en étroite collaboration qu'œuvrent le CAS et la commune. Quelques exemples :

- Le repas des aînés est financé par le budget communal et l'animation, les cadeaux et les colis par le CAS.
- Pour la fête des mères et des pères, les bénévoles du CAS (qui sont pour une majorité membres du Conseil municipal) préparent le buffet. La commune finance les denrées alimentaires et offre un présent aux enfants nés dans l'année.
- Chaque année, la commune signe une convention avec la Ricandelle pour aider à financer le portage des repas et permet de réduire le coût du repas facturé à hauteur de la participation de la commune, qui est de 1€ par repas. Cette action contribue au maintien à domicile des personnes âgées. Cette année, 1730 repas ont été livrés sur la commune, ce qui représente une cotisation de 1 730 €.

Après concertation, il a été décidé que cette action serait co-financée par la commune et le CAS, à part égale.
Toutes les manifestations organisées par le CAS et le soutien de la municipalité, ont pour but de financer des actions sociales communales.
Une rétrospective des manifestations 2022, vous est présentée avec quelques photos.

Fête des Mères et des Pères

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIONS DU CAS

Feu de la St Jean

Matinée diots crozets

Repas des Aînés
Ce sont 35 convives qui ont participé au repas du 9 décembre.
8 repas ont été livrés et 25 colis distribués.

C.A.S.

Matinée jus de pommes /châtaignes

Les actions du CAS prévues en 2023 :

- Participation à la fête de Pentecôte, le 28 mai
- Le feu de la St Jean, le 23 juin
- La matinée Diots/crozets, le 8 octobre
- La journée jus de pommes/ châtaignes, le 4 novembre
- Le repas des aînés, le 9 décembre.

COMITE D'ANIMATION

Fête de Pentecôte

Comme chaque année, le Comité d'animation composé de 7 associations communales :
Sou des école, Amicale boules, Club Amitié loisirs, CAS, Foyer rural, ACCA, Tennis club ont organisé la Fête de Pentecôte. Malgré une météo capricieuse, le public a répondu présent tout au long de la journée. Le repas du soir et le feu d'artifice ont connu un vif succès. Les animations ont été de qualité, grâce aux aides financières du Département et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Une partie des bénéfices a été distribuée aux associations et l'autre financera une friteuse à gaz qui servira pour toutes les manifestations.

Petites informations du Conseil paroissial

En ce début d'année 2023, il est temps de vous informer des nouvelles de la Paroisse Saint Paul de Toutes Aures à laquelle appartient notre « Clocher de La Forteresse ».

Dans un premier temps, nous avons changé d'Evêque puisque Mgr de Quérimel a annoncé son départ en février et Jean Marc Eychenne est arrivé le 22 octobre 2022.

Ensuite le Père Gilbert Rivollet a quitté Saint Etienne de Saint Geoirs, fin août , pour vivre sa retraite à Pisieu, tout en restant parfois sollicité, par notre paroisse, selon son état de santé et sa disponibilité.
Le Père Justin Aka, domicilié à Saint Etienne de Saint Geoirs, depuis septembre, assure une partie des célébrations sur la paroisse, essentiellement les messes, les baptêmes et les mariages.
Ensuite interviennent également, le Père Bertholin Bahoumina Kimbangui domicilié au Grand Lemps et le Père Charles Bonin domicilié à Beaurepaire.
Compliqué tout cela !
En pratique, pour les baptêmes, les mariages et tous renseignements concernant les quelques messes qui auront lieu à la Forteresse contactez :
Geneviève Glinski au 04.76.93.57.33 ou Michelle Dye au 04.76.37.33.69

Les sépultures sont généralement assurées par l'équipe de laïcs bénévoles.
Vous pouvez contacter Marie-Annick Dye au 07.70.38.87.76

Pour la catéchèse pas de changement, pour les petits, c'est sur la paroisse et les plus grands se retrouvent à la Côte Saint André avec toujours les mêmes équipes dévouées et dynamiques.

Nous sommes dans une époque de changement et l'église n'est pas différente, nous faisons notre possible pour y voir quelques nouveaux espoirs d'ouverture .

Marie-Annick DYE

ACCA

Après deux saisons perturbées par l'épidémie de COVID, les activités de l'association ont repris leur cours normal. Un effort particulier a été fourni pour diminuer la pression de prédation du renard sur les poulaillers communaux. Plus de soixante spécimens ont été prélevés au cours de la dernière année. Les bécasses nous ont fait l'honneur de passer en nombre. Les chasseurs de grands gibiers ont pu rencontrer quelques sangliers et chevreuils et se sont retrouvés pour des moments de convivialité qui s'étaient fait rares ces deux dernières années. La matinée « Boudins » a été un succès ainsi que le banquet des chasseurs. Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'il en soit de même pour la journée « Tripes »,. Ces trois manifestations permettant de rembourser les emprunts faits pour la construction du chalet « Henri BLAIN ». Le conseil d'administration de l'ACCA souhaite à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les habitants de la commune, une prochaine saison placée sous le signe de la cordialité et de la bonne entente entre tous.

Zoom sur les applications LAND SHARE ET VIGIFAUNE

L'application **Land Share** est la première application mobile du marché capable de géolocaliser en temps réel, les chasses collectives (ou battues) au grand gibier.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, la FFRandonnée Isère et Mountain Bikers Foundation sont à l'origine du développement de cette application au bénéfice de la sécurité et du vivre ensemble en nature.

L'application **Vigifaune** est utilisable aussi bien par les chasseurs que par les agriculteurs, les bergers et le grand public. Téléchargez et utilisez-la gratuitement
Vous observez un animal vivant ou mort (collision, noyade, prédation…) ! En quelques clics vous enregistrez la position précise de votre observation et précisez quelques informations quand cela est possible (espèce, âge, sexe, type d'infrastructure, fréquence de passage, photo…).

Une nouvelle fonctionnalité vous permet désormais d'être alerté lorsque vous vous approchez d'une zone à enjeux. En l'activant, une notification apparaîtra sur votre écran lorsque vous entrerez et sortirez d'une zone que vous avez sélectionnée. Cela vous permettra par exemple d'éviter de déranger un Tétras-lyre qui hiverne ou de connaître les limites d'un Espace Naturel Sensible…

SOU DES ECOLES

Le Sou des Écoles SaintFortPlan est une équipe de parents, grands enfants, toujours prête à organiser des manifestations où tous, bénévoles comme visiteurs, petits et grands, soient heureux de participer. Le nouveau cru 2022-2023 est tout particulièrement joueur et gourmand, et se saisit de chaque occasion pour s'amuser !

Tous les fonds récoltés sont exclusivement et intégralement mis à disposition des classes pour leur permettre de réaliser la plupart de leurs projets qui passent par l'achat d'abonnements presse et l'achat de petit matériel et par des projets plus coûteux, avec la venue d'intervenants, la prise en charge des transports lors de sorties. Cette aide financière, permet de soulager un peu le budget de nos communes déjà bien impacté par le fonctionnement de l'école, de la cantine, de la garderie et des sorties piscine.

Voici en pagaille une petite rétrospective des différentes participations du Sou aux projets sur cette année 2022- début 2023 :

2022 c'était le cirque à l'école ! Jeux d'équilibre, d'adresse, mimes, l'art de monter sur scène, tout cela a été travaillé tout au long de l'année avec Sébastien Carette, de l'école de cirque Z'azimuts (que vous pouvez retrouver à St Jean de Bournay. Un projet de longue haleine qui s'est clôturé par une représentation publique fin juin pour le plus grand plaisir des familles.

Les élèves de maternelle ont pu faire un petit tour chez Émilien Robin, à la ferme du P'tit Barru, où ils ont découvert que les chèvres étaient des coquines qui pouvaient prétendre elles aussi au statut d'artistes de l'école du cirque !

Pour les plus grands une sortie course d'orientation s'est déroulée à la base de loisirs de Faramans. Rassurez-vous, tous les accompagnateurs ont fini par retrouver leur chemin, ouf !

Nos petites têtes blondes (brunes et rousses, pas de discrimination !) ont aussi pu suivre un cycle autour du cinéma, avec une représentation à St Égrève.

Les plus grands sont allés visiter leur future cour de récréation au collège, tandis que les plus jeunes ont découvert de manière ludique la caserne des sapeurs-pompiers d'Izeaux.

Depuis la rentrée, c'est la thématique des saisons qui est déclinée pour les classes de St Paul et La Forteresse avec un petit tour en calèche au verger de la Ferme du Langot avec une dégustation de jus de pomme fraichement pressé et une visite du moulin à huile de noix à St Etienne de St Geoirs.

Les plus grands vont prochainement dévaler les pistes (sans neige) et s'initier au milieu montagnard et à l'éveil du printemps avec la classe découverte à Autrans.

Une formation aux premiers secours est aussi au programme pour les élèves de La Forteresse et de Plan.

Bref, le Sou des Écoles vous remercie très chaleureusement pour toutes vos généreuses participations à ses manifestations : la kermesse, la vente à emporter de choucroute alsacienne, le Petit Marché de Noël, la vente de fromages etc.

Nous vous attendons encore nombreux pour notre **première chasse aux œufs le 8 avril**, à la **Fête de la Pentecôte le 28 mai** et pour la **kermesse de l'école le 1er juillet** .

Si vous avez quelques marmots dans vos bagages, que vous avez des idées, un peu de temps, une recette inratable de crêpes, un don pour le dessin de lapin de Pâques, une astuce pour que l'équipe des filles batte celle des garçons à la kermesse, un tour de main inné pour le service de la barquette de frites ou quelques soient vos dons, venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous !

Coralie, Laura, Maëlle, Sophie, Caroline, Audrey, Marie, Audeline, Coralie, Élodie, Céline, Coralie, Élodie…

AMICALE BOULES

L'année écoulée a été dense en activités avec les concours officiels et de sociétaires, les entrainements hebdomadaires et autres festivités.
Nous avions en 2022 treize licenciés et quarante-six « membres honoraires » .
Sur les quatre concours officiels, deux ont été complets. Est-ce l'un des signes du désintéressement de notre sport !!! A quand une prise en compte réelle de nos dirigeants fédéraux pour relancer cette activité ouverte à tous !!!
Par contre, nos différents concours de sociétaires ont obtenu un succès toujours aussi grandissant tant par la présence que par l'esprit de sociabilité .
Les rencontres amicales inter-sociétés avec Sillans et Optevoz sont de nouveau programmées.
Une nouvelle fois une équipe s'est qualifiée aux « Championnats de France Quadrettes 4ème Division » à Valence. Ella a fièrement représenté les sociétés de La Forteresse et La Frette ainsi que le « Comité Bouliste de l'Isère » .
Félicitations à **Bernard ORCEL**, **Bernard CHARAMEL**, **André ROUX**, **Jean-Marc GIRARD, Jean-Marc REY et Roger MOIROUD** .
2023 sera encore une année forte en animations au niveau de nos activités communales (concours et participation active aux fêtes communales ou des autres associations).
Nous allons essayer de créer des « après-midi initiation boules lyonnaise » notamment le samedi ouvert à toutes et tous dans un esprit de découverte et de l'amélioration de la gestuelle physique.

Ca réfléchit, ça fume !

Vous noterez et réserverez dans vos agendas le tableau ci-dessous. Notons en particulier la date du 08 Juillet pour ce concours Robert ROCHEZ l'un des fondateurs de notre société et bouliste émérite.

Concours Officiels

23 Mai 2023	08H00	24 Quadrettes Vétérans	Coupe de la Société
08 Juillet 2023	08H00	32 Doublettes ¾ + N par Poules	Coupe Robert ROCHEZ
04 Août 2023	14H00	32 Doublettes ¾	Coupe de la Municipalité
02 Septembre 2023	13H30	32 Tête à Tête ¾	Coupe Joseph ORCEL

Concours Sociétaires

29 Mai 2023	14H00	Doublettes	Lundi Pentecôte
14 Juillet 2023	10H00	Mixte	Coupe Odette PAYSAN
26 Août 2023	09H30	But d'Honneur Tête à Tête	Coupe Auberge le Midi

Divers

*** D'Avril à Septembre , tous les Mercredi entrainement de 16H00 à 20H00
Rejoignez-nous , participez , entrez dans notre grande famille bouliste .

Les passionnées et chroniqueuses

Rencontre avec nos amis d'Optevoz

Composition du bureau

Président
GLINSKI José - 06 83 04 18 85 ou joseph.glinski@orange.fr
Vice-président
ROLLIER Valentin
Trésorier
REY Jean-Marc
Trésorier adjoint
MOREL Philippe
Secrétaire
CHARAMEL Bernard
Secrétaire-Adjoint
CHAMBEFORT Sébastien
Responsable Organisation Réceptions et Animations
REY Stéphanie

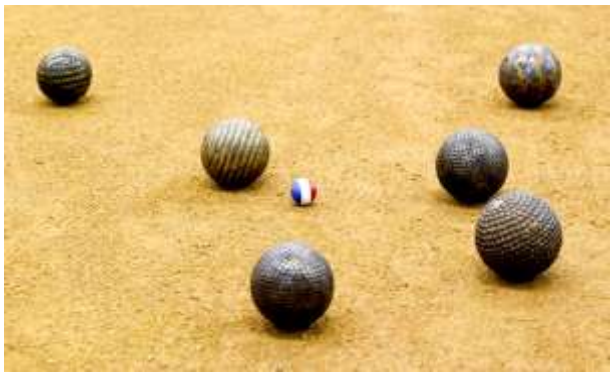

TENNIS CLUB

En 2021, l'association a réussi en partenariat avec la Mairie à finaliser le dossier technique et financier pour la réhabilitation du tennis.
En effet, c'est au cours de cette année que l'Association a pu engager et suivre les travaux de rénovation grâce au support du Département et de la Région qui ont respectivement subventionné à hauteur de 45% et 20% l'installation.
Le reste, soit 35%, a été payé par l'association par le biais des abonnements et la générosité des Fortariots et villages alentours qui ont participé aux différentes animations réalisées par le bureau depuis 2016.
Ainsi depuis 2022, l'ensemble des Fortariots et abonnés du tennis peuvent à nouveau assouvir pleinement leur passion de la balle jaune sur un terrain neuf.
Un contrat d'entretien à la charge de l'association, a également été mis en place sur une durée de 10 ans afin de pérenniser cet équipement.
De plus, le Département, afin de développer ce sport dans notre commune, a versé à l'association une subvention permettant l'équipement en raquettes, balles et autres matériels nécessaires à la pratique du tennis. Notre présidente est déjà en contact avec l'école pour mettre en place une initiation aux élèves.
Nous vous rappelons que l'abonnement aux enfants est gratuit jusqu'à 11 ans. Il passe à 20€ par an jusqu'à 18 ans. Nous prévoyons la possibilité de prêter le matériel.
Pour faciliter la vie de nos abonnés, l'association a également mis en place un site internet et une application mobile permettant de réserver en ligne et de consulter l'actualité du club.
Il ne reste plus qu'à travailler sur une solution pérenne permettant au club de stocker le matériel.

<u>En 2022, l'association a assuré 3 événements :</u>

La vente de plants

La soirée Halloween

La vente d'huîtres de Vendée

Des abonnements ont été offerts lors de la tombola de la Pentecôte ainsi que pour le loto du don de sang de Saint Etienne de Saint Geoirs.
Les inscriptions et l'assemblée générale se tiendront, pour l'année 2023, le 1er avril. Des cartes de membres honoraires sont disponibles. Le bureau sera à votre disposition pour répondre au mode de fonctionnement de l'association et intégrer de nouveaux membres actifs.
Nous vous rappelons qu'il n'est pas indispensable de jouer au tennis pour soutenir l'association. Toutes les aides sont les bienvenues.

OSE Odile, Sebastien, Estelle.

ENVIRONNEMENT

L'association Bièvre Liers Environnement réalise un inventaire des pièces d'eau (étangs, mares, bassins, etc.) dans la plaine de Bièvre dans le cadre d'un projet financé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cet inventaire a pour but le suivi et la restauration des corridors écologiques pour les amphibiens (grenouilles, tritons, crapauds, salamandres…), libellules et autres animaux. Les résultats de cet inventaire permettront d'évaluer la capacité de dispersion de ces animaux dans la plaine et de créer des mares pour améliorer leurs déplacements. Si une mare se situe sur votre terrain, vous pouvez contacter Ninon Turaud, stagiaire de l'association Bièvre Liers Environnement à l'adresse électronique suivante : stagiaire.ble@gmail.com. Vous avez également la possibilité de déclarer votre mare sur le site internet « Mares où êtes-vous ? » (https://www.mares-libellules.fr/). Ce site de sciences participatives permet à n'importe quelle personne ayant une mare, ou en repérant une en balade, par exemple, de la signaler

Le SICTOM de la Bièvre devient le SMICTOM de la Bièvre, et renforce ses actions pour accompagner les habitants pour la réduction des déchets

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagers résiduelles. Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM DE LA BIEVRE qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédant un jardin. Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM a proposé, en 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer un site de compostage dit collectif ou partagé. Ces sites sont installés soit au pied des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site et développent le lien entre les habitants utilisateurs du site. Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, formé aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost ! Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution.

C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés. Si vous êtes intéressés par l'installation d'un site de compostage près de chez vous, prenez contact avec Karine RAVEL au 04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr

SMICTOM de la Bièvre

Bon de commande COMPOSTEUR

Je souhaite acquérir pour la somme de **35 euros** :

- ☐ **1 composteur en plastique recyclé** de 300 L muni d'un bio-seau **ou**
- ☐ **1 composteurs en bois** de 300 L munis d'un bio-seau
- ☐ **1 bio-seau** uniquement, moyennant une participation de **5 euros**

*Merci de joindre un **chèque à l'ordre du Trésor Public** pour valider votre commande,*
Toute commande non accompagnée du règlement ne pourra être enregistrée.
Le SMICTOM organise au minimum 2 sessions de distribution : au printemps et à l'automne.

Retrait : Vous serez invité par mail à participer à un atelier compostage et récupérer votre composteur.

Coupon et chèque à envoyer à :

SMICTOM de la Bièvre
113 chemin des carrières
38 260 PENOL
Tél : 04 74 53 82 32

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Commune : .....
Tél. : ..... Mail : .....
Date : ...../...../..... Signature :

Remise en état et réparation de vélos d'occasion pour les proposer à la vente.

Pour toute demande de devis, contactez l'association au 04 74 78 07 61 ou par e-mail à :

contact@cyclez-vous.fr

Les vélos de seconde main, achetés dans un atelier d'insertion, sont éligibles à « la prime vélo » de Bièvre Isère Communauté. La prime couvre 50% du prix d'achat, plafonnée à 100 euros.

2023

Collecte semaines paires

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	D		1	M	5	1	M	9	1	S		1	L		1	J	
2	L		2	J		2	J		2	D		2	M	18	2	V	
3	M	1	3	V		3	V		3	L		3	M		3	S	
4	M		4	S		4	S		4	M	14	4	J		4	D	
5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	V		6	L		6	L		6	J		6	S		6	M	23
7	S		7	M	6	7	M	10	7	V		7	D		7	M	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L		8	J	
9	L		9	J		9	J		9	D		9	M	19	9	V	
10	M	2	10	V		10	V		10	L		10	M		10	S	
11	M		11	S		11	S		11	M	15	11	J		11	D	
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	V		13	L		13	L		13	J		13	S		13	M	24
14	S		14	M	7	14	M	11	14	V		14	D		14	M	
15	D		15	M		15	M		15	S		15	L		15	J	
16	L		16	J		16	J		16	D		16	M	20	16	V	
17	M	3	17	V		17	V		17	L		17	M		17	S	
18	M		18	S		18	S		18	M	16	18	J		18	D	
19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	
20	V		20	L		20	L		20	J		20	S		20	M	25
21	S		21	M	8	21	M	12	21	V		21	D		21	M	
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	
23	L		23	J		23	J		23	D		23	M	21	23	V	
24	M	4	24	V		24	V		24	L		24	M		24	S	
25	M		25	S		25	S		25	M	17	25	J		25	D	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	
27	V		27	L		27	L		27	J		27	S		27	M	26
28	S		28	M		28	M	13	28	V		28	D		28	M	
29	D					29	M		29	S		29	L		29	J	
30	L					30	J		30	D		30	M	22	30	V	
31	M					31	V					31	M				

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	S		1	M	31	1	V		1	D		1	M	44	1	V	
2	D		2	M		2	S		2	L		2	J		2	S	
3	L		3	J		3	D		3	M	40	3	V		3	D	
4	M	27	4	V		4	L		4	M		4	S		4	L	
5	M		5	S		5	M	36	5	J		5	D		5	M	49
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	
7	V		7	L		7	J		7	S		7	M	45	7	J	
8	S		8	M	32	8	V		8	D		8	M		8	V	
9	D		9	M		9	S		9	L		9	J		9	S	
10	L		10	J		10	D		10	M	41	10	V		10	D	
11	M	28	11	V		11	L		11	M		11	S		11	L	
12	M		12	S		12	M	37	12	J		12	D		12	M	50
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	S		14	M	46	14	J	
15	S		15	M	33	15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S		16	L		16	J		16	S	
17	L		17	J		17	D		17	M	42	17	V		17	D	
18	M	29	18	V		18	L		18	M		18	S		18	L	
19	M		19	S		19	M	38	19	J		19	D		19	M	51
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L		20	M	
21	V		21	L		21	J		21	S		21	M	47	21	J	
22	S		22	M	34	22	V		22	D		22	M		22	V	
23	D		23	M		23	S		23	L		23	J		23	S	
24	L		24	J		24	D		24	M	43	24	V		24	D	
25	M	30	25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	M		26	S		26	M	39	26	J		26	D		26	M	52
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	S		28	M	48	28	J	
29	S		29	M	35	29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L		30	J		30	S	
31	L		31	J					31	M					31	D	

Les jours fériés les collectes peuvent être reportées

● Lieudieu / La Forteresse / Plan / St-Paul D'Izeaux

CONSIGNES DE TRI : LES EMBALLAGES

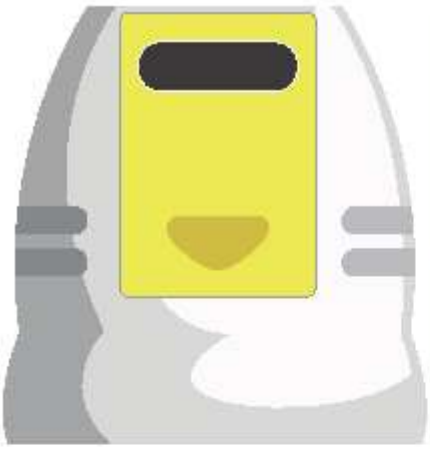

METTRE :

toutes les bouteilles en plastique

tous les pots, boîtes et tubes en plastique

les briques alimentaires

tous les aérosols, bouteilles, boîtes et tubes en métal

les petits emballages en carton

Aplatissez-les !

Déposez-les EN VRAC, pas en sac !

Inutile de laver les emballages !

les barquettes en polystyrène et tous les films en plastique,

NOUVEAU

tous les petits emballages en métal : bouchons et capsules métalliques, papier d'aluminium, plaquette de médicaments, dosettes de café en aluminium...

NE PAS METTRE :

petits objets en plastique

gros cartons

papiers

emballages avec des restes de repas

verre

LE PAPIER ET LE VERRE SE TRIENT AUSSI.

MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !

Plus d'info : 04 74 53 82 30
www.sictom-bievre.fr www.consignesdetri.fr

CITEO

SICTOM de la Bièvre

ECOLE

Gouter fin année scolaire offert par la Municipalité

Fête des école du RPI

Rentrée 2022-2023

La grande lessive

Dans le cadre de l'atelier cuisine, les enfants ont confectionné des galettes (noix, noisettes et pommes) qu'ils ensuite ont partagés.

Gouter de Noël offert par la Municipalité

Animations pendant le temps du repas

Food truck à l'école

EN BREF

Les 30 ans du Club des Aïnés

Inauguration Agri-Méthabièvre

Evelyne Collet a eu le plaisir de participer à l'inauguration du site de l'unité de Méthanisation d'Agri Méthabièvre sur la commune de St Etienne de St Geoirs. Ce méthaniseur est un projet collectif de six exploitations agricoles, dont Sébastien, Thierry et Philomène LOMBARD, agriculteurs à la Forteresse et membres du GAEC de la Bathie. Ce projet collectif vient en soutien de l'activité des agriculteurs de la Bièvre en valori sant les résidus de culture et les effluents d'élevage par la production d'engrais naturel (digestat) et de gaz vert. Nous pouvons être fiers de nos agriculteurs et de leur démarche de respect de l'environnement et de la pérennisa tion de leur activité.

Le méthaniseur est un système de production de biogaz en injection : le gaz est injecté dans le réseau existant, celui de GRDF. L'installation compte 2 cuves où la matière est chauffée. C'est un système en infiniment mélangé, où le liquide est brassé et chauffé. Les trémis de réception des intrants ont été couvertes à la demande de la Mairie.

Quelques chiffres :

- Intrants : 27 000t/an (fumiers, lisiers, résidus de cultures, Cive)
- Production de gaz : 17GWh/an soit 190 Nm3/h
- Le gaz est vendu à son pris fixe à GRDF pendant 15 ans.
- Nombre de foyers alimentés en gaz vert : 1 900
- Equivalent de la consommation de 4 373 logements neufs et 70 bus roulant en BioGNV
- 3200 tonnes de CO2 évitées par an
- Création de 2 emplois
- Investissement global du projet : 7.5 M€

ETAT CIVIL

Mariages

BELLAMY Clément Pascal
Et
BARTHOT Manon

22 mai 2022

Naissances

GIOVANELLI Eliott Astride Maurice
LE 29 septembre 2022
Fils de
Sylvain GIOVANELLI
Et de Justine COLLET

FAIVET Félix Gaspard
Le 13 novembre 2022
Fils de
Rémi FAIVET
Et de Camille SABRIA

Décès

PAYSAN
Yvonne Josette — 10 mars

ANDRE-POYAUD
René Emile — 6 avril

INFOS UTILES

Eau et assainissement : Bièvre Isère Communaut-04.74.20.86.73
N° urgence eau (en dehors des heures de bureau) : 04.74.20.86.76
Gendarmerie St Etienne de St Geoirs : 04.76.93.50.17
Pompiers : 18 (112 depuis un mobile)
SAMU : 15

Démarche pour obtenir un passeport ou une carte d'identité :

Prendre un rendez-vous en ligne à la Mairie de St Etienne de St Geoirs :
https://www.ville-sesg.com/demarches-administratives/titres-didentite

URBANISME

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie numérique** est effectué **uniquement** par l'intermédiaire **d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet**. Aucun dépôt par simple mail n'est accepté.

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur : https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique

Après avoir créé vote compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit

En 2023, le foyer rural de La Forteresse change de bureau.

Quoi de mieux comme premier événement, qu'une découverte des environs à pied.

Grâce à l'aide des bénévoles, trois parcours vous seront proposés, avec un ou plusieurs ravitaillements sur chacun d'entre eux.

Une buvette sera également organisée sur le lieu du départ.

Cet évènement se veut convivial et familial, donc venez nombreux !

L'équipe du foyer rural.

Directrice de publication : Evelyne COLLET
Rédaction : Florence ANDRE-POYAUD-Evelyne COLLET-Hubert PAYSAN-MAYET
Photos: associations et contributeurs
Conception et réalisation : Sylvie DELHUMEAU
Impression : Imprimerie ROCHAS -St Etienne de St Geoirs